

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

--

**Message publié à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées
1^{er} octobre 2016**

La Journée internationale des personnes âgées est l'occasion pour nous de prendre position contre le fléau qu'est la discrimination à l'encontre des personnes âgées.

Bien que l'on dise souvent qu'elles jouissent d'un respect particulier, la réalité est que dans un trop grand nombre de sociétés les personnes âgées se voient imposer des limites et interdire l'accès aux emplois, aux prêts et aux services de base. Or la marginalisation et la dévalorisation des personnes âgées nous coûtent cher. Elles nous empêchent de tirer parti de leur productivité et de leur expérience dans le monde du travail et dans les activités de bénévolat et d'engagement civique; dans le même temps, elles limitent leurs capacités à être des pourvoyeurs de soins ainsi que des soutiens, notamment financiers, pour leurs familles et leurs communautés. La discrimination à l'encontre des personnes âgées recoupe fréquemment d'autres formes de discrimination fondée sur le sexe, la race, le handicap et d'autres motifs, lesquelles aggravent et intensifient ses effets.

L'élimination de la discrimination à l'encontre des personnes âgées et la protection des droits fondamentaux de ces dernières constituent un impératif éthique et pratique. Les enjeux sont immenses et ne cessent de croître. La population mondiale de personnes âgées devrait passer d'un peu plus de 900 millions de personnes en 2015 à 1,4 milliard de personnes d'ici 2030 et à 2,1 milliards d'ici 2050, date à laquelle il y aura à peu près le même nombre de personnes âgées que d'enfants de moins de 15 ans.

Je condamne la discrimination à l'encontre des personnes âgées sous toutes ses formes et je demande que des mesures soient prises pour lutter contre la violation des droits de l'homme qu'elle constitue, en cette époque où nous nous efforçons de bâtir des sociétés plus accueillantes pour les personnes de tous âges. Pour ce faire, il est impératif de changer la manière dont les personnes âgées sont représentées et perçues, et il faut qu'au lieu d'être vues comme un fardeau elles soient appréciées pour les nombreux services qu'elles rendent à l'humanité, notre famille.

Je demande la mise en place de meilleures garanties juridiques afin que les personnes âgées soient sur un pied d'égalité avec les autres et pour éviter que la discrimination à leur encontre n'entraîne l'adoption de politiques, de lois et de traitements discriminatoires. J'exhorte les responsables politiques à collecter des données et statistiques de meilleure qualité concernant la santé, la situation économique et le bien-être général des personnes âgées, en vue de mieux répondre à leurs préoccupations.

Enfin, j'espère que nous prendrons tous le temps de réfléchir à nos préjugés et de nous demander comment, chacun à notre niveau, nous pouvons lutter contre la discrimination à l'encontre des personnes âgées.

Grâce au Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous disposons d'un plan d'action clair pour changer la donne. Le Programme est un plan résolument tourné vers l'avenir et les objectifs de développement durable qui y sont formulés mettent l'accent sur l'inclusion et l'égalité, et sur la promesse de ne laisser personne de côté. Les personnes âgées sont à la fois des agents et des bénéficiaires du changement. En faisant en sorte de progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable, nous pouvons mobiliser la somme considérable de talents, d'énergie et d'expérience des personnes âgées dans le cadre de la mise en œuvre de ce Programme.

Célébrons la Journée internationale des personnes âgées en rejetant avec force toutes les formes de discrimination à l'encontre de ces dernières et en nous employant à leur permettre de réaliser leur potentiel, afin de tenir l'engagement que nous avons pris de permettre à tous de vivre dans la dignité et à chacun de jouir de ses droits fondamentaux.